

John Reimer propose,—Que la déclaration majoritaire se borne à 7500 mots dans la langue originale, et que chacun des partis de l'opposition ait droit à une déclaration minoritaire qui figurera à titre d'addenda A—Position du parti libéral; d'addenda B—Position du parti néo-démocrate; et que chacune des déclarations minoritaires se limite à 2500 mots dans la langue originale. Toutes les déclarations se fonderont sur les éléments de l'accord de libre-échange et sur les témoignages obtenus d'ici le mardi 8 décembre 1987.

La motion est mise aux voix et adoptée par vote à main levée comme suit: POUR: 7; CONTRE: 1.

Don Ravis propose,—Que les déclaration majoritaire et minoritaires soient remises au greffier dans leur version définitive et dans une des langues officielles d'ici le jeudi 10 décembre 1987, à 18 heures; ou dans les deux langues officielles d'ici le vendredi 11 décembre 1987.

La motion est mise aux voix et adoptée par vote à main levée comme suit: POUR: 7; CONTRE: 0; ABSTENTIONS: 1.

A 16 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1987

(99)

Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur se réunit à huis clos, aujourd'hui à 15 h 45, dans la pièce 308 de l'Édifice de l'Ouest, sous la présidence de William C. Winegard, (*président*).

*Membres du Comité présents:* Warren Allmand, Lloyd Axworthy, Bill Blaikie, Clément Côté, Howard Crosby, Girve Fretz, Bill Lesick, Don Ravis, John Reimer, William C. Winegard.

*Aussi présents:* Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur: Peter Dobell, directeur de l'étude. Peter Clark, Bob Miller et Philip Rourke, chargés de recherche du Comité. Barbara Arneil, déléguée du personnel du parti libéral. James McIlroy, délégué du personnel du parti conservateur.

Conformément aux dispositions du paragraphe 96(2) du Règlement, le Comité examine de nouveau l'accord entre le Canada et les États-Unis, document déposé sur la table de la Chambre des communes le 5 octobre 1987.

Le Comité étudie de nouveau un projet de rapport à la Chambre.